



Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON
Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34
E-mail: mairie@yzeron.com

PROCES VERBAL COMPLET DU CCAS DU 13 MARS 2025

Date de convocation : 3 MARS 2025

Présents : BADOIL René, BAZIN Elisabeth, BLUM Virginie, FOURDIN Fabrice, JOANNIN Marie, NELIAS Agnès, RULLIAT Christian, RULLIAT Nathalie.

Absents excusés : DURAND Pierre

Secrétaire : RULLIAT Nathalie

Personnel communal : Hélène LION

- 1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : RULLIAT Nathalie
- 2 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 janvier 2025.

Le compte rendu de la réunion précédente du 9 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

VOTE : 8 à l'unanimité

- 3 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE.

Madame la Présidente présente les dépenses et les recettes prévues à chaque article au Budget Primitif (BP) 2024 et les dépenses et les recettes qui ont été réalisées (le CFU) dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Madame la Présidente se retire comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales.

Les membres du CCAS, réunis sous la présidence de René BADOIL, doyen du CCAS, délibèrent sur le Compte financier unique « CCAS » de l'exercice 2024 dressé par Madame Agnès NELIAS, Présidente.

- Considérant que Madame Agnès NELIAS, ordonnateur pour l'année 2024, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024, les finances du CCAS en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,
- Procédant au règlement définitif du budget de 2024,

Le Conseil d'administration, par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION (Madame la Présidente ne prenant pas part au vote), approuve le CFU 2024.

• 4 - AFFECTATION DES RESULTATS 2024.

Madame la Présidente explique les obligations qui incombent à la commune en termes d'affectation des résultats et répond aux questions des membres du CCAS.

Les membres du CCAS réunis sous la présidence de Madame Agnès NELIAS, Présidente,

- Après avoir entendu le Compte financier unique de l'exercice 2024,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,
- Constatant que le compte financier unique fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de : **19 882,32 €**
- Constatant que le compte financier unique fait apparaître un résultat cumulé d'investissement de : **5 000 €**
- Constatant qu'il n'y a pas de Restes à Réaliser (RAR), en dépenses, et en recettes

DECIDENT, par 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention, d'affecter les résultats comme suit :

- Résultat de fonctionnement :
Affectation à la section d'investissement (ligne R1068) : **0,00 €**
Excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne R002) : **19 882.32 €**
- Résultat d'investissement :
Résultat cumulé à la section d'investissement (ligne R001) : **5 000,00 €**

5 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025.

Madame la Présidente présente les dépenses et recettes prévues à chaque article au BP 2025 dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, par 8 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION,

ADOPTENT le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : **31 102,32 euros**
- En section d'investissement à : **32 892,32 euros**

- **6 - MODIFICATION DE LA PROCEDURE DE PORTAGE DES REPAS.**

Les modifications apportées portent surtout sur :

- L'organisation des inscriptions avant les petites vacances scolaires (répondre 4 jours ouvrés minimum avant les vacances) pour faciliter l'organisation avec le cuisinier de la résidence. Un tableau avec les dates d'inscription, géré par Rémy Bonnier, sera mis dans les glacières à la place du courrier de Mme La Maire pour gagner du temps.
- La gestion des ponts et jours fériés avec distribution d'une liste semestrielle des dates concernées aux bénéficiaires.
- Le retour impératif des contenants en plastique à la cantine via les porteurs des repas.

Le Conseil d'Administration prend acte de la modification de la procédure de portage des repas par : 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

- **7 - REPAS DES ANCIENS : ANIMATION A CHOISIR ET ORGANISATION MATERIELLE.**

Le repas des anciens est fixé au **dimanche 6 avril 2025**.

Les invitations ont été distribuées par Fabrice FOURDIN.

Les invités doivent retourner leur réponse avant le 22 mars 2025 en mairie en indiquant leur choix de menu (choix entre deux entrées, deux plats et deux desserts). Les membres du CCAS ont fait leur choix et Nathalie RULLIAT s'occupe de récupérer les choix des membres de FADY.

Un tableau reprenant les choix faits par les personnes âgées présentes, au cas où ils auraient oublié, sera établi par Hélène LION à la demande des membres du CCAS.

Les membres du CCAS décident de faire un loto comme animation.

2 parties avec des lignes donc il faut 6 lots.

1 partie avec la grille complète avec un panier garni comme lot (composé de petits lots récupérés).

Virginie BLUM, Fabrice FOURDIN, Agnès NELIAS et Christian RULLIAT se chargent de la collecte ou achat des lots.

Virginie BLUM récupère le matériel nécessaire pour le loto.

Virginie BLUM s'occupe de la décoration et des nappes.

Hélène LION fournit les menus en grand format couleur (une dizaine) et des petits menus individuels format A5 noir et blanc.

Le rendez-vous est fixé à 10 h 30 pour les bénévoles le 6 avril.

- **8 - DON MAYOTTE.**

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que le cyclone Chido, d'une ampleur exceptionnelle, engendrés, le CCAS de la commune d'YZERON tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Après discussion sur le montant, il est proposé au CCAS de soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante : faire un don d'un montant de 750 € à La Croix Rouge.

Le Conseil d'Administration valide cette proposition par : 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

- **9 - SUITES OCTOBRE YZ'ROSE 2023 ET 2024.**

Par délibération du 21 novembre 2024, le Conseil d'Administration du CCAS a accepté le versement des dons récoltés par l'association FADY, au titre d'Octobre Rose 2023 et 2024, dit que le produit de ces dons sera versé au budget du CCAS, décidé la création d'un groupe de travail chargé de définir les modalités du reversement de ces dons, et constitué comme suit la composition de ce groupe de travail (assisté de l'agent en charge du CCAS) :

Mesdames Virginie BLUM ; Nathalie RULLIAT ; Marie JOANNIN ; Stéphanie LHOPITAL ; l'agent CCAS.

A ce jour un groupe WhatsApp a été créé mais la commission doit se réunir pour décider des critères et conditions d'attribution pour la prise en charge de soins de confort (coiffure, massage, etc..) des bénéficiaires.

- **10 - DOSSIERS ET INFORMATIONS DIVERS**

➔ SOLIHA propose une animation avec son truck en 2025 aux dates suivantes :

- Mardi 3 juin
- Jeudi 5 juin
- Mercredi 10 septembre

Impossible pour Yzeron car le marché est le dimanche.

- Virginie Blum propose une réunion le 24 avril à 19 h en invitant toutes les associations d'Yzeron et les membres du CCAS pour préparer Yz'rose 2025 en élargissant le nombre de parties prenantes.
Elle fera passer un mail à Hélène LION à transmettre aux responsables des associations yzeronnaises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 h 55.

Prochaine réunion le 22/05/2025 à 18 h.

Nathalie RULLIAT Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Présidente	
--------------------------------	---	---	--